

Plans de prévention du bruit dans l'environnement de la Communauté d'agglomération de GrandAngoulême et des communes d'Angoulême, Soyaux, Champniers, L'Isle d'Espagnac

Échéance 2024-2029 pour les voiries supportant un trafic journalier moyen de plus de 8200 véhicules / jour

Actions préventives et curatives réalisées ou prévues



# Les politiques générales de GrandAngoulême et de la commune d'Angoulême visant à prévenir et réduire les nuisances sonores



## Historique de la gestion de voirie

GrandAngoulême ne dispose pas de la compétence voirie, celles-ci étant principalement gérées par les communes. Cependant dans le cadre de ses autres compétences (développement économique, autorité organisatrice des transports), elle a la gestion relativement récente de voiries dites d'Intérêt Communautaire. Ces voiries ont été définies dans la délibération n° **2018.12.397 du 11 décembre 2018 en matière de création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire, et résultent principalement de la mise en œuvre du nouveau système de transports en commun Möbius et en particulier des 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service.**

**La politique issue de la mise en place du BHNS implique une rétrocession de certaines voiries des communes vers l'agglomération. Dans le cadre de l'échéance 2018-2023, les voiries concernées pour GrandAngoulême en matière de bruit sont représentées par :**

- *La rue de l'Arétier sur la Commune de Champniers et la Route de Paris à compter du n°9004 jusqu'à la rue de l'Arétier sur la Commune de Champniers ;*
- *Une portion de l'Avenue Gambetta (commune d'Angoulême)*
- *l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny qui va du giratoire de la Madeleine non compris, jusqu'au giratoire non compris (traité dans le PEM GARE) avec la rue Pierre Sépard, (commune d'Angoulême)*
- *rue de Bordeaux : du carrefour avec l'avenue du Président Wilson jusqu'au carrefour giratoire de Girac (rond-point non compris) - (commune d'Angoulême)*
- *l'Avenue du Maréchal Juin sur la commune de l'Isle d'Espagnac*

## Actions générales réalisées par GrandAngoulême pour la prévention et la réduction du bruit sur la période 2018-2023

Mise en place du nouveau réseau de transports publics Möbius en septembre 2019.

- mise en service de 2 lignes BHNS sur des voies concernées par la réglementation Bruit : rue Bordeaux avec réfection de chaussée, Avenue Gambetta, Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny avec réfection de chaussée, avenue Maréchal Juin, Avenue du Général de Gaulle à Soyaux. Lignes fonctionnant avec 26 bus hybrides (électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h ; en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS) n'émettant pas de bruit et limitant les émissions atmosphériques polluantes
- réorganisation du réseau de transport en commun autour de ces 2 lignes BHNS pour faciliter le report modal (lignes majeures, transport à la demande, etc.)
- Aménagement de parkings relais à proximité des linéaires concernés par la réglementation sur le bruit (P+R Girac / ZI 3 / Espace Carat) afin de favoriser le report modal et diminuer le trafic sur les pénétrantes vers le centre ville d'Angoulême

Aménagement de 2 pôles d'échanges multimodaux :

- PEM gare d'Angoulême en 2018 : Parvis Est et Ouest : Priorisation pour les bus, aménagements cyclables, stationnements vélos sécurisés
- PEM Sud Angoumois (La Couronne) en 2023 : création d'une halte ferroviaire et aménagement multimodal

Déploiement d'une politique cyclable

- Mise en œuvre du schéma cyclable d'agglomération (adopté en 2016 ; actualisé en 2022) avec notamment la création d'un fonds de concours pour cofinancer les projets cyclables des communes
- Réalisation d'aménagements cyclables en accompagnement du BHNS (rue de Bordeaux, De Lattre de Tassigny, ...) et installation de stationnements vélos dans les P+R
- Développement depuis 2014 des services de location de vélo (775 vélos möbius en locations moyenne et longue durées + expérimentation 8 stations de VAE en libre service Vélomodalis depuis 2023) ; mise en place d'une prime d'aide à l'achat de vélos depuis 2000.

Accompagnement des établissements employeurs pour encourager des pratiques alternatives à la voitures pour le déplacement domicile travail des salariés (avec notamment 17 plans de mobilité employeurs formalisés entre 2019 et 2024, challenge de la mobilité, etc.)

Prise en compte du Bruit dans le PLUi 16 communes adopté fin 2019 : Rappel du classement sonore des voiries imposant des règles d'insonorisation minimale des nouvelles constructions

Aménagement de la Rue de l'Arétier sur la commune de Champniers

Le schéma des mobilités approuvé en décembre 2022 vise à répondre à deux principaux enjeux :

- d’une part, faire émerger une vision globale de la mobilité, dépassant les actions opérationnelles et/ou de court terme, permettant de coordonner et prioriser les différentes démarches en cours ou à venir,
- d’autre part, compte tenu des caractéristiques du territoire, proposer des solutions de mobilités adaptées à chaque contexte territorial, notamment des alternatives à l’automobile dans les territoires peu denses.

Il poursuit 10 objectifs déclinés en actions qui ont pour la plupart comme objectif de développer les mobilités alternatives et les changements de comportements et indirectement de diminuer la pression sonore sur le territoire :

#### 1 - Rendre le réseau de transports collectifs plus attractif

- Faire évoluer le réseau Möbius (lignes régulières + Transport à la demande) et le réseau scolaire ; Renforcer le maillage transport collectif secondaire (tester des services « périurbains », expérimenter le renforcement de services scolaires) ;
- Coopérer avec la Région pour l’utilisation du réseau régional et le développement des offres dans une logique de complémentarité et d’intermodalité des services ;
- Mettre en place une navette de centre-ville ; Engager le BHNS phase 2 et la réflexion sur la désaturation des transports collectifs ;
- Poursuivre la mise en accessibilité des stations bus ; Soutenir les projets de mobilité solidaire ; Étudier une évolution vers une tarification sociale des transports

#### 2 - Repenser et adapter l’usage de la voiture

- Développer le covoiturage (mise en œuvre du schéma des aires; Plateforme Modalis avec outils de mise en relation) ;
- Définir une stratégie pour une mobilité automobile décarbonée (accompagner les communes dans le déploiement d’infrastructure de recharge de véhicules électriques en articulation avec la démarche SDIRVE (schéma directeur des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques) du SDEG ; Étudier l’opportunité de services d’autopartage ;
- Définir des stratégies de stationnement cohérentes via le projet carteclima! ; Étudier l’opportunité d’une ZFE (zone à faibles émissions) dans ce cadre.

#### 3 - Partager la voirie et les espaces publics

- Développer les lieux d’intermodalité : Finaliser le pôle d’échanges multimodal Sud Angoumois et la réouverture de la halte ferroviaire ; Expérimenter un «Parking +» prototype ; Étudier l’opportunité de créer un pôle d’échanges sur le site Barouilhet ;
- Définir un Schéma directeur des zones économiques avec un volet mobilité (partage de la voirie/stationnement) ; Définir des orientations sur l’apaisement des centre-bourg et des voies pénétrantes via le projet carteclima!

#### 4 - Rendre le territoire plus cyclable

- Soutenir la création d’itinéraires cyclables (fonds de concours aux communes) ; Poursuivre les travaux Val de Charente ; Etudier la faisabilité d’aménagements (voirie communautaire et itinéraires du schéma cyclable) ;
- Pérenniser le dispositif de primes pour l’achat de vélo à assistance électrique ;
  - Tester un service de vélos en libre-service ; Expérimenter des actions « vélos » ;
- Animer la politique cyclable / accompagner techniquement les communes / impulser une culture vélo / communiquer pour valoriser le vélo ;
- Evaluer et faire évoluer le service de location möbius (nombre et type de vélos, tarification).

#### 5 - Accompagner les changements de comportements

- Renforcer la communication / l’information sur les solutions de mobilité ;
- Impulser une politique très volontariste de conseil en mobilité (employeurs, grand public, établissements scolaires....) ;
- Définir un programme d’actions ambitieux pour accompagner les changements de comportements : mener une nouvelle stratégie d’accompagnement des employeurs (logique collective en priorité) ; Mettre en place des actions auprès des établissements d’enseignement ; Expérimenter un Plan de mobilité de « Zone » ; Etudier la mise en place d’un « réseau d’Ambassadeurs » ; Accompagner la prise en main des outils numériques.

#### 6 - Faciliter la mobilité grâce aux nouveaux outils numériques

- Mettre en place via Nouvelle Aquitaine Mobilité une plateforme digitale de Mobilité intégrée : Recherche d’itinéraires tous modes confondus, Achat de titres de transport dématérialisés monomodaux ou multimodaux (TER+bus par ex), Mise en relations et réservation de trajets entre covoitureurs , Location de vélos à assistance électrique...
- Engager une refonte des sites internet STGA et GrandAngoulême ;
- Engager une réflexion pour mettre en place des applications de mobilité citoyenne : incitation à la mobilité décarbonée en échange de bons d’achat dans les commerces locaux.

Actions générales prévues par GrandAngoulême pour la prévention et la réduction du bruit sur la période 2024-2029 : mise en oeuvre du schéma des mobilités approuvé en 2022, qui sera poursuivi à partir de 2026 par le Plan de mobilité intégré au futur PLUi de GrandAngoulême à 38 communes

7 - Définir et mettre en œuvre une stratégie de logistique urbaine

- Élaborer une charte relative à la logistique urbaine avec les acteurs économiques de GrandAngoulême via la démarche nationale InTerLud ;
- Définir une stratégie sur la logistique via le projet carteclima!

8 - Enclencher un ensemble de mesures sur des secteurs pilotes

- Identifier des secteurs pilotes (groupe de communes, zone d'activité, groupe d'établissements scolaires...), les projets à engager et la méthodologie de mise en œuvre/évaluation ;
- Mettre en place des expérimentations.

9 – Articuler le Schéma des mobilités avec les actions relevant d'autres politiques publiques

- Elaborer un Plan de Mobilité (ex PDU) via le projet carteclima! ;
- Intégrer les enjeux de mobilité en transversalité dans le projet carteclima! : polarités de services, coordination urbanisme-transport, déploiement des infrastructures et services numériques...
- Définir la stratégie de verdissement de la flotte GrandAngoulême intégrant le parc bus.

10- Connaître les pratiques de mobilités, Evaluer le Schéma des mobilités

- Réaliser une Enquête Mobilité Certifiée Cerema, EMC2 / Faire vivre un observatoire de la mobilité / approfondir les modalités de mise en oeuvre / concertations / évaluations du schém des mobilités.



## LES ACTIONS DE PREVENTION MISES EN ŒUVRE POUR REDUIRE A LA SOURCE

- Réactualisation des comptages du trafic journalier TJMA des voiries cibles réalisé au fur et mesure des projets d'aménagements ou d'amélioration des voiries ;

- Aménagement de voirie :

Introduction du nouveau circuit de circulation de transport en commun BHNS (Bus à Haut Niveau de Services) dans l'objectif de développer en coordination avec le projet de réorganisation du réseau, deux lignes qui favorisent une desserte optimale de tout le territoire de l'agglomération d'Angoulême, alternatives aux véhicules routiers;

Actions d'aménagement judicieux des voies pour la réduction de vitesse des véhicules (Limitation en Zone 30 km/h, plateaux surélevés, coussins berlinois...), création de nombreuses bandes cyclables ; Pour les ERP, mise en place des arceaux vélos (pour favoriser cette mobilité); réflexion pour mettre en place un schéma des modes actifs sur le secteur centre-ville; réflexion pour optimiser les livraisons sur artère piétonne

- Information et sensibilisation du territoire : actions d'informations et de sensibilisation des automobilistes dans l'objectif de favoriser un comportement ne générant pas de nuisances (services SCHSP et Police Municipale => Semaine de la mobilité, ateliers jeune public en deux-roues...);
- Projet d'étude acoustique/thermique des futurs bâtiments en construction fonction de l'exposition ;

## ACTIONS CURATIVES MISES EN ŒUVRE

- Aménagement de voirie : limiter la propagation du bruit par sensibilisation des services et prestataires sur l'installation de traitements acoustiques en réfection de chaussée;
- Patrimoine et protection des usagers exposés : recherche de fond pour la mise en œuvre de projets d'insonorisation, barrière physique, de protection collectives, pour traiter les points noirs de bruit routier ;
- Réflexion sur la définition de zones calmes ;

# Les actions réalisées et prévues sur les voiries concernées par la Directive Européenne sur le Bruit

# Voiries sur la commune d'Angoulême

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	662	278	58	39	0	49
	Nb logements exposés	367	155	32	21	0	28
	Nb établissements santé exposés	4					
	Nb établissement enseignement exposés		5		5		

  

Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	275	43	39	0	0	31
	Nb logements exposés	153	24	21	0	0	17
	Nb établissements santé exposés	1					
	Nb établissement enseignement exposés	7	4				

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
1	160	21

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Aménagements BHNS avec renforcement de la piste cyclable et priorisation sur la voirie pour les BHNS aux giratoires
- Réfection de la voirie de façade à façade
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)
- Prise en compte de l'acoustique pour la future école du secteur de la GrandFont dans le cadre de l'opération de Renouvellement Urbain Bel Air GrandFont
- Réflexion sur une étude d'insonorisation sur bâtiment et proposition de travaux d'amélioration

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Aménagements d'une ligne BHNS pour offrir une desserte du centre ville
- Mise en place d'une navette gratuite depuis la Gare pour accéder au centre ville.
- Réflexion pour la mise en place d'un périmètre (shéma modes actifs) pour réduire les vitesses (zone 30 et piétonisation) et favoriser les déplacements cyclables ou piétons.
- Mise en place d'offre de stationnement vélos à proximité des ERP et site importants de la ville.

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	136	52	43	61	1	75
Nb logements exposés	75	29	24	34	0	42	
Nb établissements enseignement exposés	2	1					

  

Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	50	50	54	1	0	
Nb logements exposés	28	28	30	0	0		
Nb établissements enseignement exposés	2	2	1				

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation
	57	13

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

### Section Montmoreau/Lycée LISA

- Réfection de chaussée : Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Etude de création de bande cyclable montante et réalisation d'un SAS vélo

### Section lycée LISA/RD1000

- Réfection de chaussée : Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Etude de création de bande cyclable montante

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

### Section Montmoreau/Lycée LISA

- Poursuivre l'aménagement cyclable et en particulier le carrefour avec av du Capitaine favre
- Continuer la réfection de la chaussée avec enrobé acoustique

### Section lycée LISA/RD1000

- Réaliser la Réfection de chaussée
- Poursuivre les étude de création de bande cyclable incluant la liaison avec bd Jean Moulin

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	199	100	12	0	0	0
Nb logements exposés	102	55	7	0	0	0	3

  

Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	100	12				
Nb logements exposés	65	7					

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	47	6

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Avenue Traversée par le BHNS depuis 02/09/2019
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)
- Mise en place d'un parking relais dans le secteur Brébonzac pour faciliter le report modal de la voiture vers le bus pour les déplacements vers le centre ville d'Angoulême
- Aménagement d'un giratoire au niveau de Gamm Vert pour fluidifier le trafic

### Section giratoire Europcar /Mazeau

réfection de la chaussée avec création d'un mode doux contenant 2 pistes cyclables montantes et descendantes d'une section de l'avenue Maréchal Juin. Cohérence itinéraire BHNS → réalisation 2023

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

### Trémie La madeleine:

- Réaliser la réfection de la chaussée

### Section giratoire Europcar /Mazeau fait en 2023.

Etude en 2024 de la réfection du giratoire Europcar / FEA

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	38	25	58			
Nb logements exposés	21	14	32				4
Nb établissements santé exposés		2					
Nb établissements enseignement exposés	1						

  

Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	25	58				
Nb logements exposés	14	32					
Nb établissements santé exposés	2		2				2
Nb établissements enseignement exposés		1					

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	23	5

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

Non concerné par la réglementation lors de la période

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Actions d'aménagements du schéma des modes actifs depuis la rue de Bordeaux et réduction vitesse (zone 30)
- Réfection de la chaussée
- Création de la ligne BHNS 2.2 avec arrêt Cathédrale

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	21	39	121	18		
Nb logements exposés	12	22	67	10			63
Nb établissement enseignement exposés	2		2				2
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	39	106	34			
	Nb logements exposés	22	59	19			
	Nb établissements enseignement exposés		2		2		2

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	46	14

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)
- Réfection du giratoire D. Papin en 2018

Réfection de la chaussée section Giratoire D. Papin /Pl. Perrot : Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique

- Création station BHNS sur la section giratoire République / giratoire Eperon
- Finalisation de l'aménagement du secteur Ouest du Pôle d'Echange Multimodal afin de réduire le nombre de véhicule accédant à la gare par l'Avenue Gambetta, Tunnel de la Gatine, Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Actions d'aménagements du schéma des modes actifs à compter du carrefour de l'Eperon et réduction vitesse (zone 30)
- Création de la ligne BHNS 2.2 avec arrêt situé en milieu de rue Gambetta

Gestionnaires de voirie



## Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	114	59	74	40		62
	Nb logements exposés	63	33	41	22		34
	Nb établissements enseignement exposés	2		2			2
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	54	74	38			11
	Nb logements exposés	30	41	21			6
	Nb établissements enseignement exposés	1	2	0	2		2

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	57	13

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Actions d'aménagements du schéma des modes actifs à compter du carrefour rue de Bordeaux et rue Montmoreau et réduction vitesse (zone 30)
- Etude d'aménagement stationnement rue Jules Ferry en quinconce pour réduire vitesse.
- réfection de la chaussée

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	45	17	3			
Nb logements exposés	25	10	2				
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	16	3				
	Nb logements exposés	10	2				

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	10	1

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Création d'une bande cyclable section Lunesse/ Mairat
- Réactualisation des comptages

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Création d'une bande cyclable section Lunesse/ Mairat
- Réfection de la chaussée

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	39	41	10	1		2
Nb logements exposés	21	23	5	0	0	1	
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	43	6				
	Nb logements exposés	24	3				

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	14	2

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réfection de chaussée –Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Création du réseau BHNS
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)
- Comptages à réactualiser sur le secteur pour étudier l'évolution de trafic après mise en service du BHNS

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Comptages à réactualiser sur le secteur pour étudier l'évolution de trafic après mise en service du BHNS

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	199	107	90	26		59
Nb logements exposés	110	59	50	15		33	
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	105	92	32			7
	Nb logements exposés	58	51	18			4

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	76	15

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

### **Section giratoires Mauron au giratoire Gontran Labrégère**

Réfection de chaussée et de la signalisation dont bande cyclable en 2019

### **Section Giratoire Mauron / Giratoire Saintes**

- Réfection du giratoire G Labrégère et la chaussée de la rue de Saintes / Labrégère. Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

### **Section Giratoire Mauron / Giratoire Saintes**

- Réfection du giratoire G Labrégère et la chaussée de la rue de Saintes / Labrégère. Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique  
- réfection bande cyclable

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	51	22	31	83		
Nb logements exposés	28	12	17	46			63
Nb établissements santé exposés	1		1				1
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	21	31	83			15
	Nb logements exposés	12	17	46			8
	Nb établissements santé exposés		1		1		1

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	46	12

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Création de stations BHNS en 2019
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)
- Réfection de la chaussée - Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Comptages à réactualiser sur le secteur pour étudier l'évolution de trafic après mise en service du BHNS

Gestionnaires de voirie



## Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	89	88	85	94		134
	Nb logements exposés	50	49	47	52		75
	Nb établissements santé exposés	1		1			1
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	90	85	95			17
	Nb logements exposés	50	47	53			9
	Nb établissements santé exposés		1		1		1

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	79	21

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Etude pour limiter la voie à 30km/h en montée pour faciliter la circulation des vélos et création d'une bande cyclable montante de Gambetta à Guichard : Gain attendu : 2 dB(A)

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Etude pour création aménagements cyclable
- Réfection de la chaussée
- Suppression des îlots centraux pour gain d'espaces de circulation
- Limitation de vitesse 30 km/h et aménagement de ralentisseurs

Gestionnaires de voirie



## Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	109	83	26	39	46	91
Nb logements exposés	61	46	14	21	26	50	
Nb établissements santé exposés	2						
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	89	26	35	46		79
	Nb logements exposés	49	14	20	26		44
	Nb établissements santé exposés		2				
Nb établissements enseignement exposés	2						

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	68	17

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réflexion sur l'abaissement de la vitesse (zone 30 km/h) : Gain attendu : 2 dB(A)
- Comptages à réactualiser (attention portée sur les évolutions de trafic, suite à la mise en place du nouveau réseau et l'aménagement du parvis de la gare)

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Comptages à réactualiser (attention portée sur les évolutions de trafic, suite à la mise en place du nouveau réseau et l'aménagement du parvis de la gare)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	47	14	5			
Nb logements exposés	26	8	3				2
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	13	5				
	Nb logements exposés	7	3				
	Nb établissements santé exposés	1					

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	10	1

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réfection de chaussée du giratoire de Lisbonne au giratoire de Londres - Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Réfection de chaussée du giratoire de Lisbonne au giratoire de Londres - Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Réfection des bandes cyclables

Gestionnaires de voirie



## Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	23	13	12			
Nb logements exposés	13	7	6				1

  

Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	14	11				
Nb logements exposés	8	6					

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	8	2

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réfection de chaussée hors giratoire biodiversité
- Réfection ponctuelle de la piste cyclable

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Comptages à réactualiser

Gestionnaires de voirie



## Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	201	124	9			
	Nb logements exposés	112	69	5			
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	123	9				
	Nb logements exposés	69	5				

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	50	7

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réfection de chaussée section Aulard / Essarts en 2019
- Création d'une voie en site propre BHNS en 2019
- Création d'une station BHNS en 2019
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS
- Création d'un SAS vélo et pose de Tourne à droite au carrefour à feux par le GA

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Comptages à réactualiser

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	56	28	4			
Nb logements exposés	31	15	2				
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	29	2				
	Nb logements exposés	16	1				
	Nb établissements santé exposés	1					

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	13	2

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réfection ponctuelle de chaussée : Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Comptages à réactualiser
- Réfection de chaussée : Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	36	25	23	37		55
Nb logements exposés	20	14	13	21		31	
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	24	29	32			3
	Nb logements exposés	14	16	18			2

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	28	6

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Création de station BHNS en 2019 pour favoriser le report modal voiture → bus
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)
- Création du sas vélo
- Remise du Tourne à Droite par GrandAngoulême
- Réfection ponctuelle de chaussée - Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Réfection de chaussée - Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique

Gestionnaires de voirie



## Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	61	24	6			
Nb logements exposés	34	13	4				
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	17	4				
	Nb logements exposés	9	2				

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	14	1

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réfection de chaussée dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif BHNS
- Création d'une bande cyclable de boulevard Bury vers Liédot
- Aménagement de station BHNS
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)
- Comptages à réactualiser sur le secteur pour étudier l'évolution de trafic après mise en service du BHNS

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Comptages à réactualiser sur le secteur pour étudier l'évolution de trafic après mise en service du BHNS

**réfection chaussée en 2 phases possible en attente de la validation du PPI**

Gestionnaires de voirie



## Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	25	30	2			1
	Nb logements exposés	14	17	1			1
	Nb établissements enseignement exposés		4				
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	30	2				
	Nb logements exposés	17	1				
	Nb établissements enseignement exposés	4		4			4

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	8	2

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Une réflexion sera menée sur une étude d'insonorisation de l'école maternelle Condorcet

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Comptages à réactualiser sur le secteur pour étudier l'évolution de trafic après mise en service du BHNS

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	32	14	2			
Nb logements exposés	17	8	1				
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	14	2				
	Nb logements exposés	8	1				

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	7	1

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

Non concernée par la réglementation sur la période

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	4	19				
	Nb logements exposés	2	11				
	Nb établissement enseignement exposés	2					
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	19					
	Nb logements exposés	11					
	Nb établissement enseignement exposés		2				

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Fortes gênes	Fortes perturbations du sommeil
	4	1

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

Non concernée par la réglementation sur la période

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Réfection de la Chaussée
- Réfection de la bande cyclable
- Comptages à réactualiser sur le secteur

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	1	1				
Nb logements exposés	1	1					
Nb établissements santé exposés	1						
Nb établissements enseignement exposés	1						

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

Non concernée par la réglementions sur la période

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Comptages à réactualiser sur le secteur pour étudier l'évolution de trafic après mise en service du BHNS

## Gestionnaires de voirie



Ville d'Angoulême (de l'Avenue Wilson à la rue de Paris)  
GrandAngoulême ( de l'Avenue Wilson à la D1000 - Rond Point de Girac)

## Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	427	390	318	222		371
Nb logements exposés	237	216	176	123		206	
Nb établissement enseignement exposés	13	2	10			4	

  

Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	383	345	207	3		23
Nb logements exposés	214	191	115	2		13	
Nb établissement enseignement exposés	4	13	2	10		12	

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles

Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
3	276	158

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

### Secteur D1000 - Wilson

Aménagement du projet BHNS :

- Réfection de la voirie par le Grand Angoulême en 2018 2019, avec séparation des flux (bus, véhicules, cycles) dans le cadre de l'aménagement des lignes Bus à Haut Niveau de Service de Möbius.
- Voirie grenailée limitée aux stations BHNS et aux bandes de roulement du BHNS (nb limité de passage par jour par rapport au nombre total de véhicule)
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)
- Aménagement d'un P+R Girac pour faciliter le Report modal

### Secteur D1000 - Wilson

création de SAS vélo pour 2019 – 2020 par le GrandAngoulême

### Secteur Wilson – Montauzier

Remise en place des 2 Tourne à droite pour les vélos aux carrefours à feux à son intersection avec l'avenue Wilson et avec la rue Lucie Valore par le GrandAngoulême

- création de SAS vélo pour 2019 – 2020

#### **Secteur Montauzier – Saintes**

- Réalisation d'un SAS vélo au carrefour à feux de Barrouilhet en 2019
- Lancement d'étude bande cyclable à mener et zone 30km/h

#### **Secteur – Saintes – Besson bey**

- Chaussée réfectionnée été 2018
- Réalisation d'une bande cyclable en 2019
- Limitation à 30km/h en 2019 - Gain attendu : 2 dB(A)
- Réaménagement du carrefour Barrouilhet : projet de giratoire
- Réfection de voirie de façade à façade dans le cadre du projet îlot du port

#### **Secteur Besson Bey – rue de Paris**

- Chaussée réfectionnée été 2018 - Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Réalisation d'une bande cyclable en 2019
- Limitation à 30km/h de part et d'autre des coussins berlinois en 2019 : Gain attendu : 2 dB(A)
- Réfection de voirie de façade à façade dans le cadre du projet îlot du port : Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Nouvelle desserte bus à compter de septembre 2019 (report modal)

#### **Secteur – Saintes – Besson bey**

- Réaménagement du carrefour Barrouilhet : projet de giratoire
- Réfection de voirie de façade à façade dans le cadre du projet îlot du port

#### **Secteur Besson Bey – rue de Paris**

- Réfection de voirie de façade à façade dans le cadre du projet îlot du port : Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique

#### **Secteur Montauzier – Saintes**

- Etude Schéma des modes Actifs avec point entrée rue Jules Ferry et Av Wilson et limitation vitesse zone 30km/h

# Rue de l'Hirondelle (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	3					
Nb logements exposés	2						

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

Non concernée par la réglementation sur la période

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	94	53	55	67		
Nb logements exposés	52	29	30	37			47

  

Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	52	55	67			
Nb logements exposés	29	30	37				1

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	56	14

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réfection de chaussée section Chevalet / Giratoire de la Madeleine en 2019
- Etude de réalisation d'une bande cyclable

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Réfection de la chaussée
- Création bande cyclable
- Limitation vitesse 30km/h
- Aménagements pour réduire la vitesse

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	63	85	104	77		132
	Nb logements exposés	35	47	58	43		73
	Nb établissement enseignement exposés	1	3				
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	84	104	77			25
	Nb logements exposés	47	58	43			14
	Nb établissement enseignement exposés	3	1	3			

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	73	20

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

### Place Perrot / Churchill

- Réfection de chaussée : Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Réflexion sur l'élargissement de la zone 30km/h : Gain attendu : 2 dB(A)
- Réfection du giratoire Churchill

### Navarre / Clérac à Croix Lalaud

- Réfection ponctuelle de chaussée : Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Etude de la création d'une bande cyclable montante et réalisation d'un SAS vélo au carrefour à feux

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

### Navarre / Clérac à Croix Lalaud

- Réfection de chaussée : Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique

### Place Perrot / Churchill

- Comptages à réactualiser sur le secteur pour étudier l'évolution de trafic après mise en service du BHNS

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	86	62	73	133	19	183
	Nb logements exposés	48	35	40	74	10	101
	Nb établissement enseignement exposés	2	6	2			
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	60	73	134	19		76
	Nb logements exposés	34	40	74	10		42
	Nb établissement enseignement exposés	8	2	6	2		4

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
1	91	25

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

### Secteur Bretagne / Croix Maillot :

- Réfection de chaussée section Intermarché / Croix Maillot en 2019
- Réflexion bande cyclable et de la création d'un mini giratoire pour sécuriser la sortie d'Intermarché en 2020

### Secteur Bretagne / Halage

- Réfection ponctuelle de chaussée section Bretagne/Halage - Gain attendu : 2 dB(A)
- Proposition de zone 30km/h - Gain attendu : 2 dB(A)
- Etude d'insonorisation sur les bâtiments et proposition de travaux d'amélioration (Crèche Saint Cybard et Ecole Elémentaire Duruy)

### Secteur Halage / Bordeaux

création d'un SAS vélo au carrefour Barrouilhet en 2019

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

### Secteur Bretagne / Halage

- Réfection de chaussée section Bretagne/Halage - Gain attendu : 2 dB(A)

Gestionnaires de voirie



Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

**Non concernée par la réglementation sur la période**

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

## Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	20	14				
Nb logements exposés	11	8					
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	14					
	Nb logements exposés	8					

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	5	1

Gestionnaires de voirie



## Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	54	65	86	4		62
	Nb logements exposés	30	36	48	2		34
	Nb établissements santé exposés	1		1			
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	66	81	1			
	Nb logements exposés	37	45	1			
	Nb établissements santé exposés		1		1		1

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	41	9

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

Gestionnaires de voirie



## Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	27	29	99	15		92
Nb logements exposés	15	16	55	8		51	
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	25	100	13			
	Nb logements exposés	14	55	7			

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	37	9

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

**Non concernée par la réglementation sur la période**

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées						
	Nb logements exposés						
	Nb établissements santé exposés						
	Nb établissement enseignement exposés						
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées						
	Nb logements exposés						
	Nb établissements santé exposés						
	Nb établissement enseignement exposés						

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

Non concernée par la réglementation sur la période

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

Gestionnaires de voirie



## Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	26	4	9	3	5	10
Nb logements exposés	14	2	4	2	3	5	
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	4	9	3	5		6
	Nb logements exposés	2	4	2	3		3

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	8	2

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

-

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- voie partagée et restreinte en circulation pour riverains
- limitation vitesse 30km/h

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	58	41	46	11		48
Nb logements exposés	32	23	26	6		27	
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	38	44	11			11
	Nb logements exposés	21	24	6			6
	Nb établissements enseignement exposés	2					

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	29	6

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

Non concernée par la réglementation sur la période

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Création aménagement quai BHNS 2.2
- Réfection de la chaussée

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	267	111	16			
	Nb logements exposés	148	61	9			
	Nb établissements santé exposés	1					
	Nb établissement enseignement exposés	2	1				
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	111	10				
	Nb logements exposés	62	5				
	Nb établissements santé exposés	2	1				
	Nb établissement enseignement exposés	1	2	1			

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	58	7

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réfection de chaussée et autorisation du passage des transports en commun sous le tunnel depuis 2019 avec mise en place d'une ligne bus Express en septembre 2019 (report modal)

Section Giratoire Ma Campagne / Giratoire Semard sauf sous le tunnel

Section DR1000/giratoire Ma Campagne

- Etude de réfection de chaussée Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Etude de réfection du giratoire de Ma Campagne

Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

Section Giratoire Ma Campagne / Giratoire Semard sauf sous le tunnel

Section DR1000/giratoire Ma Campagne

- Réfection de chaussée Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Réfection du giratoire de Ma Campagne

# Voiries sur la commune de Champniers

Gestionnaires de voirie



## Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	2	3	4			
Nb logements exposés	2	1	2				
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	2	4				
	Nb logements exposés	1	2				

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	1	

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

Il peut être envisagé le passage de cet axe en zone 30 puisqu'il est bordé de maisons individuelles mitoyennes entre les deux giratoires – Gain attendu : 2dB(A) Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, la STGA a renforcé l'offre de transport public. La ligne 6 (Angoulême Frégeneuil – Champniers Pont Cassé) passe par cet axe avec une fréquence à 20 minutes en heures de pointe, environ 30 à 40 minutes en heures creuses.

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

# Voie d'intérêt Communautaire de la Route de Paris prolongée par la Rue de l'Arêtier (Champniers)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	96	57	95	121		
Nb logements exposés	53	32	53	67			94
Nb établissement enseignement exposés			4				
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	49	102	114			55
	Nb logements exposés	27	56	63			30
	Nb établissements santé exposés	2					
	Nb établissement enseignement exposés	4			4		

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	86	22

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Identification des scénarii d'aménagement de la voie (requalification, projets de dévoiement du trafic et définition d'orientation pour diminuer de 23 % le trafic sur la pénétrante principale – objectif de passer sous les 14 000 véh/j.
- Nouvelle desserte bus de la zone commerciale par le réseau Möbius 2019 (arrêt Pont Cassé) favorisant le report modal

### Actions visant à redéployer le trafic :

- Création d'un barreau nord en amont du demi échangeur (réalisation par Conseil départemental en Maîtrise d'ouvrage déléguée) → objectif de réduction de 11 % du trafic de la voie à court terme
- Requalification par GrandAngoulême de la section rond point du Pont Cassé au ½ échangeur pour une meilleure sécurité des usagers : Réfection de la chaussée, mise en place de déplacements doux (pistes cyclables), recentralisation de la circulation (îlots moins large)
- Réalisation d'une liaison entre la rue de l'Arêtier et le parc commercial au niveau des hôtels pour dévier une partie du trafic
- Renforcement de la desserte en bus dans la zone des Montagnes en septembre 2019 (report modal)

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

**réfection de la chaussée du giratoire de la croix blanche .**

# Voiries sur la commune de l'Isle d'Espagnac



Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	109	107	111	130	0	174
Nb logements exposés	61	59	62	72	0	97	
Nb établissement enseignement exposés		5	5			5	

  

Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	106	110	131	0	0	87
Nb logements exposés	59	61	73	0	0	49	
Nb établissement enseignement exposés			5		5	5	

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
0	103	28

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

- Suppression de feux de carrefour pour l'aménagement d'un rond point au croisement de l'Avenue République / bd des Ecasseaux (fluidification trafic) (2019)
- Déplacement école Chaumontet en second rideau de de l'avenue de la République (derrière la Mairie) favorisant la diminution des nuisances sonores pour cet établissement sensible. Ecole dite « Bâtiment à Energie Positive » avec isolation renforcée en matériaux biosourcés qui complète la prévention du bruit.
- Prévention : Mise en place de radar mobile avec la police municipale (outil mutualisé avec La Couronne, Saint Michel, Gond-Pontouvre)
- Installation par GrandAngoulême d'un parking relais P+R Carat et P+R ZI III pour faciliter le report modal vers le bus et éviter la traversée vers le centre ville d'Angoulême par l'avenue République
- Aménagement en entrée de ville d'un passage piéton lumineux avec redimensionnement de la largeur de chaussée pour canaliser le flux de circulation et installation de coussins berlinois (entre le rond point des 7 moines de Thibéhirine et la boulangerie L'Isle aux pains)
- Acquisition d'un radar mobile par la commune pour une utilisation optimisée et réactive

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Création d'une zone 30 aux abords du rond point de la maison d'ardoise
- 3 aménagements piétons supplémentaires sur l'avenue : création de passages piétons lumineux avec rétrécissement de chaussée ponctuel (l'un aux abords du restaurant La Margelle, L'autre aux abords de la Boulangerie Les délices de Liana et le 3ème au niveau de la pharmacie Charenton) - Installation de coussins berlinois aux 3 passages piétons
- Réfection de voirie aux abords de Brassens dans le cadre des travaux d'accessibilité à la salle (rétrécissement de la voirie avec aménagement et mise aux normes du passage piéton aux abords de la salle BRASSENS).
- Projet d'acquisition d'un radar pédagogique
- Réflexion en cours sur l'aménagement du centre bourg, intégrant la question de la circulation sur l'avenue aux abords des petits commerces et de l'espace Chaumontet.

# Voirie sur la commune de Soyaux

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	118	116	157	106	0	153
Nb logements exposés	73	65	87	59		84	
Nb établissements santé exposés	2						

  

Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées	123	193	55	0	0	1
Nb logements exposés	68	107	31	0	0	1	
Nb établissements santé exposés		2					

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation
	109	26

Sur l'Avenue du Général de Gaulle à Soyaux, il est estimé que 153 personnes sont impactées par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit sur 24 h. Il n'y a pas de dépassements réglementaire la nuit

Il y a par ailleurs un établissements d'enseignement impacté sur ce périmètre : dépassement réglementaire sur 24 h < 68 dB

Trafic sur la période 2015-2020 : env. 12 000 V/J

Trafic constaté fin 2023 : 9 000 V/J

Actions réalisées ou concourant à la réduction du bruit 2018-2023

- Élargissement préalable au giratoire des Effamiers dans le sens Angoulême Périgueux pour une fluidification du trafic (2018)
- Revêtement routier refait à neuf avec plateau surélevé 2018 - Gain attendu : 2 dB(A)
- Vitesse limitée à 30 sur la partie 2018 - Gain attendu : 2 dB(A)
  - Secteur de passage du BHNS qui a pour objectif de renforcer le report modal de la voiture vers le bus
  - Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h
- Revêtement rond point du bourg vers rond point de pétureau (2019)
- Mise en place de comptage routiers pour étudier l'évolution du trafic
- Aménagements cyclables sur des zones de la Commune (après Lilas / Vaucouleurs, Jaurès, Pétureau, La Mothe...)
- 
- 
- Déploiement du télétravail
- Contexte inflationniste avec moins de déplacements en véhicules (prix du carburants)
- Schéma de déplacements du GA avec une tendance à la hausse au déplacement en TCSP et vélo (objectifs en termes de part modale atteint avant l'échéance)
-

### Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029

- Aménagement de voirie : limiter la propagation du bruit en mettant en œuvre une réflexion sur l'installation de traitements acoustiques en réfection de chaussée; notamment passage en zone 30, permettant de faire réduire la vitesse...
- Actions d'aménagement judicieux des voies pour la réduction de vitesse pour les véhicules (limitation en Zone 30 km/h, création d'aménagement de sécurité (plateaux surélevés, coussins berlinois...)), création de nombreuses bandes cyclables ;
- Réflexion sur la définition de zones calmes ou zones partagées (partage de voies avec les vélos, design urbain actif...)
- Aménagements cyclables
- Pour les ERP, réflexion sur la nécessité de mettre en place les arceaux vélos (pour favoriser cette mobilité)
- Patrimoine et protection des usagers exposés : recherche de fonds pour la mise en œuvre de projets d'insonorisation, barrière physique, de protection collectives, pour traiter les points noirs de bruit routier ; en lien notamment avec les opportunités liées à la rénovation énergétique
- Mise en place de comptage routiers pour étudier l'évolution du trafic
- Information et sensibilisation du territoire :
  - actions d'informations et de sensibilisation des automobilistes dans l'objectif de favoriser un comportement ne générant pas de nuisances
  - Promotion des TCSP
  - Promotion des déplacements doux
  - Promotion de la marche active....
- Projet d'étude acoustique/thermique des futurs bâtiments en construction fonction de l'exposition ;

# Rond-Point du Pétureau (Soyaux)

Gestionnaires de voirie



## Sensibilité au bruit de la population

Lden (24h)	Tranche décibel	[55-60[	[60-65[	[65-70[	[70-75[	>=75	>68 2023
	Personnes impactées	4					
Nb logements exposés	2						
Ln (nuit)	Tranche décibels	[50-55[	[55-60[	[60-65[	[65-70[	>=70	>=62 2023
	Personnes impactées						
	Nb logements exposés						
	Nb établissements santé exposés	2					

Nb de personnes affectées par des effets nuisibles		
Cardiopathie ischémique	Forte gêne	Forte perturbation du sommeil
	1	

## Actions réalisées pour la réduction du bruit 2018-2023

Non concerné par la réglementation sur la période

## Actions prévues pour la réduction du bruit 2024-2029